

FISA SO Camp d'entraînement et régatte de qualification Olympique d'Aviron pour l'Afrique - Tunis, Tunisie - 4 au 13 octobre 2019

Introduction

La FISA et la TRF (Fédération Tunisienne d'aviron) avec le soutien financier de la Solidarité Olympique, accueillent la **régatte de qualification Olympique d'Aviron pour l'Afrique**, et ce, à Tunis, du 10 au 13 octobre 2019. Un stage d'entraînement sera organisé avant cette régatte dans le but de préparer les athlètes et les entraîneurs.

Les catégories de bateaux et les quotas de place pour la régatte de qualification sont comme suit :

- Skiff Hommes (M1x) Quota de place de qualification (embarcation): **05**.
- Deux de couples Hommes Poids légers (LM2x) Quota de place de qualification (embarcation): **01**.
- Skiff Femmes (W1x) Quota de place de qualification (embarcation): **05**.
- Deux de couples Femmes Poids légers (LW2x) Quota de place de qualification (embarcation): **01**

Pour plus de détails sur le système de qualification prière consulter le lien suivant :

http://www.worldrowing.com/mm/Document/General/General/13/54/64/20190225_Tokyo2020_QS_rowing_fre_Neutral.pdf

à cet effet , nous avons le plaisir d'inviter vos équipes à participer à ce stage d'entraînement et à la régatte de qualification.

Programme

Les détails pour le stage d'entraînement sont les suivants :

- Stage d'entraînement avant la régatte : du 04 au 09 octobre 2019
- Régatte de qualification Olympique d'Aviron pour l'Afrique : du 10 au 13 octobre 2019
- L'hébergement, les repas, le transport local et l'équipement en bateaux d'aviron sont disponibles durant cette période pour un maximum de 09 nuitées.
- FISA va inviter des experts en entraînement pour superviser les activités.

Immédiatement après la régatte de qualification Olympique d'Aviron pour l'Afrique, auront lieu les championnats d'Afrique d'Aviron, et ce, du 14 au 16 octobre 2019.

Toutefois les nations qui souhaitent prendre part à ces championnats d'Afrique doivent prendre en charge eux-mêmes leurs frais de séjour en Tunisie, et ce, à partir du 13 octobre 2019.

Il est à noter qu'ils peuvent demander d'étendre la date de leur retour avant que les billets soient achetés.

Financement et coûts supplémentaires

Ce programme soutien un maximum de 2 athlètes (1 male, 1 femelle), et 1 entraîneur par pays.

Les Fédérations qui seront prise en charge auront droit à :

- Billets d'avion aller et retour pour Tunis en classe économique.
- Un transfert de l'aéroport à l'arrivée et au départ.
- Un hébergement en chambres doubles partagées.

- Les trois repas : petit déjeuner, déjeuner et dîner.
- Bateaux d'aviron et équipement pendant le stage d'entraînement et la régates.
- Soutien de la FISA et du cadre technique de la TRF.
- Participation à la régates de qualification Olympique d'Aviron pour l'Afrique
- Un certificat de participation.

Les pays qui désirent participer avec plus d'athlètes et d'entraîneurs au stage et la régates, par rapport à ce qui sera pris en charge par le programme (deux athlètes et un entraîneur par FN), sont priés de consulter le site de l'événement : <http://tunisrowing.ent.tn/accommodation/>
Les vols pour participants supplémentaires seront à la charge des fédérations nationales.

Critère

Pour être admis à participer aux régates continentales de qualification Olympique et à la régates finale de qualification Olympique, tous les athlètes doivent se conformer aux dispositions de la Charte Olympique en vigueur actuellement, notamment la Règle 41 (Nationalité des concurrents). Voir le SYSTÈME DE QUALIFICATION – JEUX DE LA XXXIIE OLYMPIADE – TOKYO 2020

http://www.worldrowing.com/mm/Document/General/General/13/54/64/20190225_Tokyo2020_QS_rowing_fre_Neutral.pdf

Preuve de l'engagement de l'athlète dans un programme d'entraînement régulier

Un solide engagement de l'équipe à suivre un entraînement jusqu'à les Jeux Olympiques

Enregistrement pour le stage d'entraînement et régates

Comité Organisateur :

Fédération Tunisienne d' Aviron www.trf.org.th

P.O.Box: 284 El Menzah 2004 Tunisie.

Maison des Fédérations Sportives cite Olympique 2003,Tunisie.

Phone +216 71 755 696 Fax +216 71 750 866 Mobile: +216 98 344 054

Site Web de l'événement <http://tunisrowing.ent.tn>

Personnes de contact :

Daniela Gomes at daniela.gomes@fisa.org

Cc Fayçal Soula at Faysal.soula@trf.org.tn

Cc TRF at admi@trf.org.tn

Procédure d'inscription

Prière de vérifier la validité des documents d'identité et/ou de passeport et de contrôler régulièrement votre boîte email, et ce, jusqu'à la fin de l'événement!

Étape 1: Compléter le formulaire de demande FISA OS "Application for 2019 African TC and OQR Tunis" est demander à votre CNO pour confirmer avec une signature et timbre par email, et envoyer les copies des passeports des participants à FISA - daniela.gomes@fisa.org

Date limite: dimanche, 4 août (voir "fichier joint 1")

Étape 2: Soumettre le formulaire de demande en Excel (y compris les besoins d'équipement)

Date limite : dimanche, 4 août (voir "fichier joint 2")

Étape 3 : FISA confirme si votre Fédération Nationale est éligible pour le soutien de développement

- Veuillez vérifier si votre Fédération Nationale a envoyé les informations de performance de vos athlètes.
- Veuillez vérifier si votre Fédération Nationale a versé la cotisation FISA

Étape 4 : FISA aide à réserver les vols pour les candidats retenus
(Se reporter à la note ci-dessous).

Étape 5 : Camp d'entraînement et régate en Tunis:

Le camp et régate sera du **4 au 13 octobre 2019.**

Les championnats d'Afrique d'Avion seront du **14 au 16 octobre 2019**

Étape 6: Suivi

FISA invitera les nations qui s'ont qualifiées pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 pour préparer les Jeux.

Étape 7: FISA travaillera avec les autres équipes pour préparer la Régate finale de qualification en Luzern, Suisse, du 17-19 Mai 2020.

NOTES IMPORTANTES:

- Les participants ayant besoin d'un visa pour entrer la Tunisie doivent cliquer sur le lien ci-dessus pour plus de détails. <http://tunisrowing.ent.tn/visa/>

- Tous les nations qui souhaitent participer aux championnats d'Afrique sont responsables de tous les coûts en Tunisie à partir du 13 octobre 2019 et doivent les payer au Comité d'organisation à l'arrivée*.

(Les équipes nationales ont l'option de programmer les vols de retour plus tard que la date prévue s'ils souhaitent participer aux Championnats d'Afrique d'Avion du 14 au 16 octobre 2019)

CALENDRIER

Arrivée:	4 octobre 2019
Stage d'entraînement:	4 au 9 octobre 2019
Régate de qualification Olympique d'Avion pour l'Afrique	10 octobre au 13 octobre 2019
Championnats d'Afrique d'Avion (à la charge des fédérations nationales*)	14 au 16 octobre 2019
Départ (possibilité d'organiser un retour après les Championnats d'Afrique d' Avion)	16/17 octobre 2019

TRANSPORT

Le comité d'organisation assurera le transport local pour les équipes qui ont réservé l'hébergement à travers le comité d'organisation. Ce service doit être réservé à l'avance.

Cliquez sur le lien suivant pour plus d'information : <http://tunisrowing.ent.tn/transportation/>

RESPONSABILITÉ

Tous les participants, entraîneurs et athlètes, sont responsables des frais d'assurance de leurs équipements et personnes.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité pour tout type de dommage engendré dans l'espace de compétition et d'entraînement.

SÉCURITÉ

La capacité de nager ou de se maintenir à flot est fondamental pour les participants des sports aquatiques tel que l'Aviron.

Les chavirages dans un bateau d'Aviron peuvent être dangereux si les athlètes ne sont pas capables de se maintenir à flot, et les entraîneurs doivent être soigneusement préparés.

Avant d'assister à un stage d'entraînement FISA, tous les rameurs/euses, autre que ceux sûrement capables de nager, doivent démontrer aux responsables de chaque FN leur capacité de nager 50 mètres sans aide ou portant une veste de flottaison et se maintenir à flot au moins cinq minutes. De la même manière, tous les rameurs/euses autres que ceux qui ont reçu un entraînement sur les chavirages doivent faire un exercice de chavirage.

Tests de natation et exercices de chavirage doivent être réalisés en piscines avec la présence d'au moins deux sauveteurs présents. La FISA recommande de contacter votre Fédération Nationale de Natation pour demander conseil, si nécessaire. Les exercices de natation ne devraient jamais être effectués dans les zones d'eau libre. Chaque FN est invitée à s'assurer que ses rameurs qui participent dans une activité FISA sont capables de nager.

Les membres des fédérations sont invités à lire attentivement le guide de capacité de natation de la Fédération Britannique d'aviron - Section 3.6 du RowSafe, disponible sur le lien suivant <https://www.britishrowing.org/wp-content/uploads/2018/10/Row-Safe-April-2018.pdf>

CONDITION METEOROLOGIQUE

Les dernières conditions météorologiques moyennes au mois d'octobre en Tunis sont les suivantes :

La moyenne de la température maximale quotidienne	27°C	Direction du vent prédominant	ESE
La moyenne de la température minimale quotidienne	18 °C	Vitesse moyenne du vent	05 m/s
La moyenne de l'humidité relative	72 %	Vitesse maximale du vent	12 m/s
pluviométries moyennes mensuelles	66 mm		

Code des courses de la FISA :

http://www.worldrowing.com/mm/Document/General/General/13/29/57/FISARulebookFR2018_Neutral.pdf

Si un de vos athlètes est un poids léger, prière de lire le protocole des poids légers dans la Section-4, Règle 31 du code des courses de la FISA. Il faut reconnaître que les athlètes doivent avoir effectué un bilan de santé précompétitif comprenant un examen cardiovasculaire préalable à la pratique de l'aviron selon la procédure recommandée par le CIO. Il est de la responsabilité des fédérations membres de s'assurer et d'attester que ces examens de santé précompétitif soient effectués ainsi que d'être capable d'en présenter des preuves sur demande de la FISA, aux termes de l'application de la Règle 99 – La santé des rameurs, point 1, Part VII.